

Déclaration de conformité pour l'UE

Les produits couverts par cette attestation

Modèles de tondeuse robot avec station équipés d'une batterie de 18 Volts : Robomow RK1000 et RK2000, éventuellement suivis de « Pro », dont les numéros de série sont datés de la semaine 46 de l'année 2020 et ultérieures (l'année et la semaine sont indiquées sur l'étiquette du produit par les chiffres trois à six : RK2046...)

MTD Products AG atteste que les produits spécifiés ci-dessus sont conformes aux directives européennes ci-dessous et à leurs normes harmonisées :

Directive 2006/42/EC - EN 60335-1:2012+AC:2014+A11:2014+A13:2017+A1:2019+A2:2019+A14:2019,

EN 50636-2-107:2015+A1:2018+A2:2020.

Directive 2014/53/EU - EN 303 447 V1.2.0 (draft), EN 300 328 V2.2.2,

EN 301 511 V12.5.1, EN 62311:2008, et

Mentionné dans 2014/30/EU - EN 55014-1:2017,

EN 55014-2:2015,

EN 61000-3-2:2014,

EN 61000-3-3:2013,

EN 301489-1 V2.2.3,

EN 301489-3 V2.1.1,

EN 301489-17 V3.2.4,

EN 301489-52 V1.1.0.

Directive 2000/14/EC.

Directive 2011/65/EU.

Directive 2012/19/EU.

Les produits ont été développés conformément aux normes suivantes :

IEC 60335-1:2016 (Edition 5.2), IEC 60335-2-107:2017 (Edition 2.0)

Évaluation par organisme agréé effectuée par TUV Rheinland LGA (numéro de certificat RT européen 60152438 0001) pour l'Article 3.2 de la Directive 2014/53/UE

Représentant autorisé pour les documents :

M. Bernd Staudt, Ingén. dipl. (FH)

Jason L. Zielke

Vice-président Développement produits - EMEA

Sarrebruck, le 8 novembre 2020

Jason L Zielke
signature